

**MEMOIRE EN DEFENSE**  
**DEVANT LA CHAMBRE DISCIPLINAIRE**  
**DE L'ORDRE DES MEDECINS de POITOU CHARENTES**  
**Dossier N°1191**

Paris, le 2 septembre 2015

**POUR :**

**Monsieur Alain FLOCK**  
Docteur  
58 rue de Beaunant  
17600 CORME ECLUSE

**Ayant pour Avocat :**

**Maître Philippe ATRIVE**  
Avocat au Barreau de PARIS  
5 Place du 18 juin 1940 - 75006 PARIS  
Tel. : 01.45.44.81.32 / Fax : 01.45.44.96.90  
Toque E 421

**CONTRE :**

**Le Conseil Départemental de l'Ordre des Médecins de Poitou-Charentes**

**PLAISE A LA CHAMBRE DISCIPLINAIRE**

**Au préalable il convient de rappeler que Le Conseil Départemental de l'Ordre des Médecins de n'a pas jugé utile de convoquer le Docteur FLOCK pour entendre ses explications ou même pour « rappeler la réglementation ».**

**Dans ces conditions, Monsieur le Docteur FLOCK ne peut valablement assurer la défense de ses droits, par violation des droits du principe du contradictoire, principe qui permet justement de garantir le droit pour toute personne à un procès équitable et pouvoir faire entendre équitablement sa cause.**

**Cette garantie au procès équitable est prévue d'une part par la procédure disciplinaire de l'Ordre des Médecins, appliquant ainsi les dispositions Européennes de la CEDH en son article 6.**

D'autant qu'en vertu de l'article 6 §1 de la Convention Européenne de sauvegarde des Droits de l'Homme et des Libertés Fondamentales « Toute personne a droit à ce que sa cause soit entendue équitablement (...) par un tribunal indépendant et impartial (...) qui décidera (...) des contestations sur ses droits et obligations de caractère civil ».

**Toute personne et même le Docteur Alain FLOCK à droit à faire entendre sa cause équitablement.**

**La présente procédure sera annulée.**

**Subsidiairement :**

**Sur le fond**, il convient de remarquer que Le Conseil Départemental de l'Ordre des Médecins du Poitou-Charentes, d'une part, ne donne qu'une explication brève et sibylline qui justifierait la poursuite à l'encontre du Docteur FLOCK invoquant sans autres motifs « le charlatanisme » et d'autre part, fait une inexacte application des règles ordinaires et notamment des articles 14 et 21..

**Dans ces conditions, Le Conseil Départemental de l'Ordre des Médecins de Poitou-Charentes ne pourra qu'être débouté de ses demandes.**

## **I. RAPPEL DES FAITS**

Monsieur Alain FLOCK est un médecin connu et reconnu pour son éthique, son sérieux et son intégrité.

Le Conseil Départemental de l'Ordre des Médecins de la Charente-Maritime a pris la décision de porter plainte pour « charlatanisme, distribution à des fins lucratives de remèdes ou produits présentés comme ayant un intérêt pour la santé et comportement de nature à déconsidérer la profession ».

Dans un souci de protection, ainsi qu'il l'indique, le Conseil Départemental de l'Ordre des Médecins de la Charente-Maritime, a pris la décision de porter plainte contre le Docteur FLOCK.

Des pièces sont produites par le Conseil Départemental de l'Ordre des Médecins de la Charente-Maritime qui ne démontre aucunement les griefs invoqués.

Il convient d'observer qu'aucun patient n'est plaignant.

Monsieur le Docteur FLOCK est Médecin retraité et n'a jamais reçu aucune condamnation.

Le Conseil Départemental de l'Ordre des Médecins de la Charente-Maritime indique que Monsieur le Docteur FLOCK serait sans activité.

**Or le Docteur FLOCK détient un certificat d'identification au Répertoire National des Entreprises et de leurs Etablissements. IL est ainsi inscrit depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2006 en tant que profession libérale « Soins hors d'un cadre réglementé » avec un numéro de SIREN et de SIRET.**

### **Chronologie importante à considérer depuis le début de sa nouvelle activité.**

Lorsqu'il s'est installé dans cette nouvelle activité, il y a déjà presque 10 ans, Monsieur le Docteur FLOCK a entrepris les démarches suivantes :

\*Lors de sa retraite de médecin, il a renvoyé son tampon de Médecin généraliste, du fait qu'il s'est installé comme médecin Acupuncteur-Homéopathe auprès de votre conseil de l'ordre.

\*Au niveau de l'annuaire téléphonique il a demandé par lettre l'annulation de toutes ses références professionnelles.

\*Il a changé sa plaque sur laquelle il n'y a aucune référence à son titre de Docteur en médecine. Il y a seulement Phytosérapeute.

\*Sur son répondeur Téléphonique il n'y a jamais eu de référence à son titre de Docteur en médecine.

\*Dans ses consultations il n'y a aucun papier ou document faisant référence à son titre de Docteur en médecine.

Cependant, il reste des choses qu'il n'a pas pu enlever, d'une part les pancartes posées très tardivement après son installation, par la commune pour indiquer le cabinet médical. Elles n'ont pas été posées à sa demande mais à cause des patients qui aboutissaient dans le bourg de la commune et qui demandaient régulièrement l'adresse du cabinet. Monsieur le Docteur FLOCK réside en effet dans un petit « lieu-dit » perdu au fond de la campagne.

D'autre part il est très difficile d'empêcher les gens de l'appeler « Docteur » après 40 ans d'exercice dans la même région.

\*Lorsqu'il a commencé à pratiquer sa nouvelle activité, il a informé toute sa clientèle qu'il ne la recevrait plus car il fallait que ses patients prennent un **médecin référent**.

De plus, le Docteur FLOCK a expliqué qu'il n'y avait aucune prise en charge ni remboursement de ses consultations à venir et qu'il ne prendrait aucun de ses anciens patients qui ne se serait renseigné d'abord sur ce qu'il allait faire.

L'autre cause de son déficit est le tarif qui n'a pas changé depuis 10 ans qui est de 60 € pour au minimum 1H30 de consultation. Si Monsieur le Docteur FLOCK avait pris le tarif d'un médecin généraliste (en comptant large à 23 € le quart d'heure) il aurait du prendre  $23 \text{ €} \times 6 = 138 \text{ €}$  sans compter l'amortissement des différents appareils.

Monsieur le Docteur FLOCK ne pratique pas pour gagner de l'argent, la preuve en est, même encore aujourd'hui, mais pour transmettre une connaissance acquise tout au long de sa carrière et pour essayer d'aider les gens qui le lui demandent, en privilégiant une action préventive qu'il est bien difficile de mettre en place dans le temps imparti de son exercice de médecin généraliste.

**Le Conseil Départemental de l'Ordre des Médecins de la Charente-Maritime fait grief à Monsieur le Docteur FLOCK de faire état « de titres non autorisés et non reconnus ».**

Le Conseil Départemental de l'Ordre des Médecins de la Charente-Maritime n'est pas précis dans sa formulation, Monsieur le Docteur FLOCK n'utilise que celle de **Phytothérapeute - Il est Phytothérapeute depuis 2006 - c'est-à-dire comme non médecin: intitulé auprès de l'INSEE comme profession libérale et "soins hors d'un cadre réglementé" – Pièce 2.**

Effectivement, il n'est pas « reconnu » par la médecine classique c'est la raison pour laquelle il a été inscrit par l'administration comme **profession libérale « Soins hors d'un cadre réglementé ».**

Rappelons, que tout ce qui touche aux plantes est tabou en médecine, alors qu'elles sont à l'origine de nombreux de nos médicaments.

*Ainsi, le métier d'herboriste a été reconnu pour la première fois en France en janvier 1312, C'est Philippe Pétain (régime de Vichy) qui supprime le diplôme, mais en répondant à une demande déjà ancienne de certains pharmaciens et de l'Industrie pharmaceutique. On peut aussi par hasard faire un rapprochement avec Le gouvernement de Vichy par la loi du 7 octobre 1940 qui crée le "Conseil supérieur des médecins" qui s'avère un effecteur zélé de la période indigne de la discrimination. Cet organe de l'Etat Français" sera dissous par une ordonnance du gouvernement provisoire de la République Française à Alger présidé par le Général de Gaulle le 18 octobre 1943.*

*L'Ordre des médecins actuel sera créé par une ordonnance du Général de Gaulle du 24 septembre 1945 signée par Monsieur François Billieux, ministre communiste de la santé.*

S'agissant de la phytothérapie ou médecine par les plantes, elle est apparue très tôt dans l'histoire des hommes.

A l'origine, il est vraisemblable qu'elle ait pris naissance en Inde. On a retrouvé la trace d'un recueil consacré à ces premiers remèdes naturels par un **empereur chinois au XXIème siècle av. J.-C.**

Au cours du XXème siècle, le patrimoine médical hérité des siècles a fait l'objet d'une recherche fondamentale qui a enrichi les connaissances de la phytothérapie et validé son statut **de médecine à part entière. Aujourd'hui encore, la phytothérapie est la plus répandue de toutes les formes de médecines du monde.**

**De fait, dire que les plantes sont à la base de toutes les Pharmacopées est un lieu commun.**

Pourtant, la majorité des consommateurs de médicaments des pays développés ignorent ce fait et pensent que l'histoire de la médecine est divisée en deux grandes époques : avant et après le médicament.

**Depuis les années 80, on assiste à un retour aux plantes médicinales** dû à une prise de conscience sur des pratiques thérapeutiques trop souvent inutilement agressives. Ce retour s'est également trouvé favorisé par la **Pharmacognosie**, qui au cours des années de déréliction de la Phytothérapie a continué à étudier les plantes médicinales pour tenter d'en extraire des produits actifs nouveaux et d'améliorer les anciens.

**Il est maintenant devenu évident, que les plantes représentent un réservoir inépuisable de ressources thérapeutiques** et il existe encore des pratiques traditionnelles basées presque totalement sur les plantes dont la vitalité n'est pas en cause. Il en est ainsi de la médecine ayurvédique de l'Inde et de la médecine chinoise. **On ne doit pas oublier que 70% de la population de la planète n'a aucun accès à la thérapeutique occidentale et se soigne exclusivement de façon traditionnelle.**

**La phytothérapie possède des atouts considérables**, et elle reste à l'origine de la plupart des molécules de synthèse commercialisées aujourd'hui. **L'évolution et les progrès considérables des méthodes analytiques et de la technologie extractive permettent de proposer aux phytothérapeutes des produits possédant la même garantie que les produits de synthèse tout en conservant les avantages spécifiques.** « Associations personnalisées des plantes entre elles, potentialisation et synergie, meilleure tolérance de leurs principes actifs, restitution de tout le potentiel thérapeutique ».

Il convenait de faire un petit rappel de l'importance de la phytothérapie.

**Le Conseil Départemental de l'Ordre des Médecins de la Charente-Maritime ne craint pas de faire grief au Docteur FLOCK de faire état de titres non autorisés et non reconnus :**

Mais, quels sont les titres non autorisés et non reconnus par qui ?

Certains sont reconnus par la médecine allopathique, d'autres titres sont déposés ou reconnus dans d'autres pays.

**Le 17 mai 2009 le peuple suisse a adopté le contre-projet prévoyant l'inscription dans la Constitution de la prise en compte des médecines complémentaires par 67% des voix (78,4% des voix dans le canton de Vaud) ! Un vrai plébiscite !**

Le terme « **médecine non conventionnelle** » est celui retenu par la Commission Européenne pour qualifier des méthodes de soin parfois également appelées « médecine douce », « médecine complémentaire », « médecine naturelle », « médecine alternative », « médecine parallèle » ou encore « médecine holistique » et dont certaines font l'objet d'une reconnaissance progressive en Europe depuis les années 1990. La médecine conventionnelle est généralement désignée par les tenants des médecines non conventionnelles sous le terme de médecine allopathique.

La moitié de la population française a recours à une médecine non conventionnelle, ce sont les femmes les plus nombreuses à les utiliser.

Elle est même remboursée par les mutuelles.

**Le Conseil Départemental de l'Ordre des Médecins de la Charente-Maritime ne craint pas d'affirmer que le Docteur FLOCK prônerait des procédés illusoires :**

Il convient de souligner que les explications sur le site surviennent 8 ans après son début d'activité.

Si Monsieur le Docteur FLOCK a mis ce site en place c'est justement parce qu'il devait répondre chaque jour à de plus en plus d'appels et de demandes d'explications concernant sa méthode qui a pris de l'ampleur seulement par le bouche à oreille, justement parce qu'il n'y avait aucune explication ni publicité.

La mise en place de ce site l'a bien soulagé pour renseigner tous ceux qui étaient intéressés, car cela lui prenait beaucoup de temps sur mon travail.

Il convient de constater, hélas, que de nombreuses médecines non conventionnelles ne sont pas reconnues par la médecine dite conventionnelle et pour cause, cette dernière tient à garder une certaine suprématie. Cependant **la plupart de ces médecines dites non conventionnelles sont fréquentées par 50% de la population** alors qu'elles ne sont pas prises en charge ni remboursées en France. (Sauf par les mutuelles).

On pourrait penser qu'il existe une concurrence entre les médecines dans le fait de soigner et faire du bien aux gens.

Mais ce n'est sûrement pas le cas ! Ce n'est pas non plus l'attrait de la gratuité comme dans la médecine allopathique, qui peut expliquer ce phénomène. Alors pourquoi dépensent-ils de l'argent pour se faire soigner autrement ? Quelle est l'explication à fournir ?

Il importe de signaler par la même occasion qu'il existe un « **Conseil national des pratiques et méthodes de santé non conventionnelles** ».

**Ainsi donc, ces procédés illusoires, seraient sans fondement scientifique ?**

Monsieur le Docteur FLOCK pratique cette méthode depuis une dizaine d'années mais en réalité cela fait plus de 30 ans qu'il y travaille avec des amis chercheurs médecins, dentistes, pharmaciens, vétérinaires, paramédicaux, avec d'autres groupes de scientifiques français et étrangers sur la compréhension de l'être dans toutes ses dimensions. Ils ont pu remarquer que la confrontation entre scientifiques de professions différentes permettait d'obtenir de meilleures avancées, que lorsque les praticiens restent confinés dans la même profession.

Ainsi, ils ont commencé à travailler avec les Allemands et notamment la société « VEGA » qui est présente dans plus de 80 pays avec des filiales et des représentations

industrielles. **L'entreprise détient tous les certificats et autorisations nécessaires pour une utilisation de ses produits dans le monde entier.**

Il convient de signaler par la même occasion qu'il vaut mieux se servir d'appareils étrangers qui ont obtenus toutes les normes européennes, que de créer un matériel français où le dépôt de mise en conformité coûte une fortune.

A l'époque cette société VEGA était à la pointe de la technologie dans l'aéronautique spatiale et médicale. M. Le Docteur FLOCK s'est formé auprès d'eux, et a commencé sa pratique avec du matériel Vega qu'il utilise encore.

Ensuite ils ont eu des contacts avec un groupe de dentistes « Odent » dans l'Est de la France avec lesquels ils ont échangés les résultats de leurs recherches entre autre sur les propriétés de l'eau.

Monsieur le Docteur FLOCK a ensuite travaillé avec **Madame Simone Brousse\*** qu'il estime et remercie pour l'essor qu'elle a donné à leurs recherches, elle est l'Auteur d'ouvrages comme **Le grand tournant vers la médecine quantique" aux éditions Dauphin** d'avoir contribué à l'avancée de la méthode, **qu'elle cite et développe dans cet ouvrage.**

***Simonne Brousse, journaliste médicale, grand reporter à Vogue, y a assumé pendant vingt ans les articles de santé. Simonne Brousse était membre de la SIRES (Société Internationale de Recherches pour l'Environnement et la Santé) et Présidente de la FAPES (Fédération des Associations pour une Ecologie de la Santé). Elle a publié La santé et les ondes nouvelles - On peut vaincre le cancer. L'heure des médecines parallèles ? etc...***

Si il importe de la citer en premier, c'est parce c'est une amie avec laquelle le Docteur FLOCK a collaboré et qui a beaucoup œuvré toute sa vie pour faire avancer la médecine.

\*Ensemble, ils ont expérimenté et filmé l'action du BCG sur une patiente avec des scientifiques présents. Ce film a été présenté à l'Europe par Simone Brousse elle même. (La copie du film est à la disposition du Conseil Départemental de l'Ordre des Médecins de la Charente-Maritime).

\* Ensemble, ils ont expliqué, filmé leur méthode qui a été présentée aux responsables du gouvernement de l'époque.

\* Ensemble, ils ont présenté et **expérimenté en double aveugle**, en présence de Monsieur Marcel Cocude\* polytechnicien représentant le gouvernement, Pr Rousseau\* ancien directeur de l'institut Curie de Paris, et d'autre témoins, la fiabilité et reproductibilité de leur méthode sur un lot de patient sur plusieurs jours. Mr Marcel Cocude a confirmé personnellement qu'ils étaient les premiers à expérimenter en direct sur du vivant avec de tels résultats.

Ils ont refusé que cette expérimentation soit publiée car ils ont considéré qu'ils pouvaient encore progresser et améliorer leurs recherches.

***\*Marcel Cocude Ancien élève de l'Ecole polytechnique et de l'Ecole des mines de Paris dont il finit ingénieur général, Membre du Conseil Général des Mines (sections technique et juridique), Président de la Commission des recherches scientifiques et techniques sur la sécurité et la santé dans les industries extractives (CORSS), Président du Comité technique de la distribution du gaz et de la Commission de sécurité des transports de gaz. Il a également participé activement à la Commission Santé***

*Culture mise sur pied par les ministres concernés, laquelle a abouti à des propositions notamment sur l'organisation de la vie hospitalière et la réforme des études médicales. Au cours des dernières années de sa carrière, il s'intéresse plus particulièrement aux questions de sécurité et de maladies professionnelles (impact sur la santé des atmosphères empoussiérées, des agents physiques : bruit, rayonnements électromagnétiques...), ceci aux différents niveaux internationaux (Commission de Bruxelles, Organe permanent - O P -) et national, le CGM et la CORSS qu'il préside depuis 1992.*

*\* Pr Rousseau ancien directeur de l'institut Curie de Paris, qui a trouvé de nombreux médicaments contre le Cancer. Le Pr Rousseau s'est aussi fait soigner par notre méthode et je ne dévoilerai pas pourquoi.*

*\* Ensemble, ils ont aussi présenté et expérimenté cette méthode en Crète où les portes hospitalières et religieuses nous ont été ouvertes avec des conditions d'exercices extraordinaires, en leur disant que c'était une méthode d'avenir.*

**Enfin, Ensemble, ils ont dans le cadre des chantiers du futur et des « Universités de l'Environnement et de la Santé de Saintes** où depuis 16 ans, ils côtoient des Médecins, scientifiques de tout ordre, ils ont pu échanger par exemple, en présence de **Jacqueline Bousquet\*** et du **Pr. Alexandre Trofimov\***, **Pr Russe de Médecine Géocosmique** et quelques autres chercheurs des informations très confidentielles. Il faut savoir que la méthode que utilisée par le Docteur FLOCK existe en Russie depuis plus de 50 ans avec des appareils encore plus sophistiqués.

(La liste des conférenciers est disponible sur internet).

Quelques-uns d'entre eux ont participé à l'élaboration de films, comme vu ci-dessus.

**Jacqueline Bousquet**, *"Dr ès Sciences, Biologie, Endocrinologie, Biophysique, Physiologie, Immunologie, Certificat International d'Écologie humaine, Éco-toxicologie humaine et Culture de Cellules (humaines), Chercheur honoraire au CNRS (1962-1997), Collaboratrice du Pr Émile Pinel, pour l'Étude et la mise en évidence des Champs informationnels en Biologie, Conférencière internationale et écrivain, auteur de l'ouvrage en collaboration avec Sylvie Simon : Le réveil de la conscience - dialogue sur une nouvelle vision du monde - Guy TREDANIEL Éditeur (2003).*

*Chargée d'enseignement à la Faculté Privée des Sciences Humaines de Paris, Conférencière, Écrivain. Elle est aussi maitre-Reiki, kabbaliste, anti-vaccination Elle préface le livre "Vaccination, l'overdose" paru en 1999 de Sylvie Simon) et défend les thèses de Ryke Geerd Hamer.*

**Alexander Trofimov** a terminé son MD (docteur en médecine) en 1998 de la Direction générale sibérienne de l'Académie russe des sciences médicales. Pendant de nombreuses années, il était (jusqu'en 2010) chef du laboratoire d'Helio-climatopathology du Centre scientifique de médecine clinique et expérimentale (BS ASMR, Novosibirsk). De 1994 et maintenant il est le Directeur de l'Institut de Recherche Scientifique Internationale de Cosmic Anthropolology (Russie, Novosibirsk). Il dispose de 7 brevets, publié 6 monographies et plus de 60 articles dans des revues de renom tels que l'Arctique médecine, Journal of Circumpolar Health, Journal des sciences de la Terre et Changement Climatique, Journal of US-China sciences médicales, de

recherche en médecine clinique, Open Access rapports scientifiques Et plein d'autres. Sa biographie a été publiée par «qui est qui» en Russie à 2013 années.

\* Ensemble, ils ont présenté cette méthode en **2006 à Palavas**, au **Congrès sur les métaux toxiques** en présence de médecins, pharmaciens, dentistes, biologistes, toxicologues du monde entier, dont le Pr André Picot\* référence Française du sujet et avec qui Monsieur le Docteur FLOCK a sympathisé.

Il ne s'agit là que d'un résumé dans le cadre de la présente procédure. **Ces conférences ont été filmées et enregistrées. Le Pr Picot est aussi venu exposer aux universités de Saintes une conférence à ce sujet.**

*Le professeur André Picot, chimiste émérite et passionné de toxicologie, propose un ensemble de modules d'information dans les domaines de la santé et de l'environnement. Prof. André PICOT, France Collège scientifique Stelior Toxicologue chimiste, Dr es Sciences Physiques (UNI Paris) et Ingénieur chimiste du CNAM (Paris). A occupé les postes de chimiste organicien au Centre de Recherche de Loussel Uclaf (Romainville). Spécialité : stéroïdes (hormones corticoïdes, oestrogènes ...); Ingénieur de Recherche, puis Chercheur au CNRS (Directeur de Recherche) à l'Institut de Chimie des Substances Naturelles, Directeur de l'Unité de Prévention du Risque Chimique du CNRS, France). Expert français auprès du Comité d'experts scientifiques sur la Surveillance des Atmosphères du Travail, de la Communauté européenne (DGV) Luxembourg. Coresponsable scientifique de l'Enseignement de Toxicologie Fondamentale Industrielle et Environnementale (Association Toxicologie CNAM, Paris).Président de l'Association Toxicologie CNAM (Paris). Il enseigne dans les formations en Toxicologie Fondamentale et Appliquée, DNAM, IMIE, en Pharmacologie et Toxicologie fondamentales, ainsi que sur les risques chimiques. Auteur de nombreuses publications scientifiques et de deux ouvrages en toxico-chimie.*

La pratique du Docteur FLOCK d'aujourd'hui, s'appuie sur des études et des bilans qu'il a prescrits pendant une certaine période de son exercice de médecins, à savoir :

**\*Les bilans Vernes** qui s'appuient sur l'étude et l'interprétation de différents paramètres biologiques et en particulier : des mucopolysaccharides, de l'acétate de cuivre, de la Fiche Réticulo Endothéliale Différentielle (FRED) Le bilan Vernes représente un instrument de grande qualité en oncologie. En dehors du fait qu'il peut être très souvent un marqueur tumoral de qualité, il permet d'évaluer l'état de la fonction hépatique et du système immunitaire. Comme tout examen biologique, il a ses limites mais il se révèle bien plus performant que nos marqueurs tumoraux conventionnels. Il est pratiqué par le Centre d'études biologiques du Dr Yves AUGUSTI...

**\*les bilans CEIA** s'appuient sur l'étude de l'état colloïdal de l'individu. Actuellement, c'est l'examen le plus performant, du moins dans **le domaine de la prévention**, à la disposition de la médecine. Il possède une propriété exceptionnelle, il est « prédictif », c'est à dire qu'il est capable d'établir des diagnostics bien avant l'apparition des premiers symptômes de la maladie. Je comprends la réaction d'incrédulité de la médecine académique lorsque l'on parle de « test prédictif ». Il lui faudra encore quelques temps pour assimiler cette notion qui effondre quelques dogmes et représente pour leurs conceptions séculaires une révolution dont ils ne mesurent probablement pas

encore la portée exacte. Le profil CEIA présente d'autre part un intérêt important pour prévoir les risques d'effets secondaires de la chimiothérapie. Cet examen permet de déceler les prédispositions pathologiques des différents appareils (digestif, respiratoire, cardiovasculaire, rénal...).

**Il est d'une aide inestimable pour guider les thérapies de soutien.**

\* **La bioélectronique de Claude Louis Vincent** fait partie intégrante sur laquelle le Docteur FLOCK appuie sa pratique d'aujourd'hui.

\* **La Cellsymbiosistherapie du Dr Kremer** : après avoir étudié cette médecine, Monsieur le Docteur FLOCK est habilité par les allemands à prescrire les bilans d'intolérance alimentaire. Cette nouvelle thérapie nous vient d'Allemagne, un pays souvent en avance en ce qui concerne la santé, les énergies nouvelles et l'écologie en général.

La Cellsymbiosistherapie du Dr Heinrich Kremer est un nouveau concept thérapeutique au niveau mondial. Cette thérapie innovatrice de compensation naturelle, adjuvante, nutritionnelle et non cytotoxique se base sur des connaissances scientifiques solides. Elle s'appuie sur plusieurs prix Nobel. Des centaines de cas cliniques, documentés scientifiquement et méthodiquement par un **laboratoire allemand reconnu par les caisses de maladie allemandes**, confirment le bien-fondé de cette médecine naturelle. **Elle fait partie de la formation poste-universitaire pour les médecins du ZAEN et cette formation est certifiée par l'Ordre des médecins en Allemagne.**

Bien entendu, tout ceci est vérifiable et M. le Docteur FLOCK peut expliquer comment fonctionne la respiration cellulaire et comment on passe d'un état normal à un état de risque de cancer.

\* M. le Docteur FLOCK a aussi présenté des conférences sur différents sujets comme la thérapie par le rire, sur les champs informationnels...Il y a eu bien d'autres rencontres aussi passionnantes qu'enrichissantes.

\* M. le Docteur FLOCK a participé avec le groupe des médecins acupuncteur de Bordeaux sous l'égide de « l'ANAES » (L'Agence Nationale d'Accréditation et d'Evaluation en santé) à l'étude et à la reconnaissance de l'utilisation en acupuncture d'aiguilles jetables pour éviter toute contamination.

Cette étude a fait suite à la polémique « l'acupuncture était responsable de transmission de l'hépatite et ensuite du sida ». Les représentants de l'ANAES ont confirmé qu'ils n'avaient rien à envier à la médecine allopathique dont la majorité des enquêtes expérimentales dites scientifiques n'étaient pas recevables.

**Le Conseil Départemental de l'Ordre des Médecins de la Charente-Maritime fait grief à Monsieur le Docteur FLOCK d'exercer dans le cadre d'une mouvance sectaire. (SIC).**

**Force est de constater que le Conseil Départemental ne démontre rien.**

**D'un point de vue étymologique, le mot « secte » vient du latin *secta*, qui signifie « une voie que l'on suit, un parti, une cause, une doctrine »...**

**Le mot secte** a d'abord désigné soit un ensemble d'individus partageant **une même règle de conduite, une même doctrine** philosophique, religieuse, etc. soit un groupe plus ou moins important de fidèles qui se sont détachés de l'enseignement officiel d'une Église et qui ont créé leur propre doctrine.

La secte est un mouvement qui est en infraction avec la législation, et plus particulièrement avec la législation concernant la protection des individus.

**Sectaire** : Si le mot secte est ambigu, l'adjectif "sectaire" est défini :

Par le dictionnaire Le Petit Robert : "*animé d'un fanatisme exalté reposant sur des opinions étroites et rigides et pratiquant une intolérance agressive*". (Pas de commentaire).

**On admet en général cinq caractéristiques pour appeler un groupe secte** (selon l'UNADFI) :

1. La soumission à un maître, à un leader, à un gourou incontesté.
2. Une doctrine qu'il est interdit de critiquer.
3. Une nouvelle famille, une communauté fermée et exclusive.
4. Des techniques de manipulation mentale.

Les Médecins sont, tout au cours de leur exercice rappelés à l'ordre avec des recommandations, des articles des différents codes de santé, administratif, juridiques, etc ... ce n'est pas une critique !

Les Médecins commencent à pouvoir s'exprimer le plus souvent lorsqu'ils sont retraités.

5. Un aspect lucratif non négligeable.
- 6.

**Un cumul d'au moins deux de ces critères doit inciter à se poser de sérieuses questions, sachant qu'ils vont rarement l'un sans l'autre.**

**Quelques caractéristiques communes des sectes, et de tous les groupes sectaires en général :**

Le mot-clef est DOMINATION!

La loyauté au groupe est fortement encouragée.

Les dirigeants des groupes sectaires sont orgueilleux et ne se laissent pas enseigner.

On cultive l'orgueil du groupe. **"Nous sommes les seuls à avoir raison !**

Le recours aux menaces, etc...

S'agissant du titre de « thérapeute et **Compagnon** en Résonance Morphogénique » il s'agit d'une association par répartition déposée en bonne et due forme avec une charte, mais qui ne s'appuie sur aucune structure, ni administrative, ni politique, ni religieuse, ni financière... il n'y a pas de chef.

C'est une association qui permet de se réunir et d'échanger et de partager des connaissances entre compagnons quand ils le désirent, où chacun est totalement libre sur tous les plans.

Le Docteur FLOCK est à la disposition du Conseil Départemental pour fournir tous les documents.

Enfin, à quelle secte appartiendrait le Docteur FLOCK, telles que référencées par le Ministère de l'Intérieur ?

En outre, comme l'atteste le rapport parlementaire n° 2468 en date du 20 décembre 1995, le Docteur FLOCK et les associations auprès desquelles il est membre n'ont jamais été recensés parmi les sectes ni même parmi les groupements pratiquant des manipulations mentales.

**L'épouvantail de l'appartenance d'une secte, sans plus ample démonstration est agité sans grands fondements...**

**Le Conseil Départemental de l'Ordre des Médecins de la Charente-Maritime fait grief à Monsieur le Docteur FLOCK et rappelle que toute pratique de charlatanisme est interdite.**

**Le Conseil Départemental, là encore, fait l'économie de toute production, de dossiers, d'éléments tangibles qui lui permettraient de démontrer ses griefs.**

**Mais soit !**

Dans les différentes définitions parcourues sur le « *charlatan* » voici ce qu'il a été lu :

**Charlatan : Guérisseur ou médecin ignorant et sans conscience. Personne qui se vante de pouvoir guérir diverses maladies...** C'est effectivement un terme qui englobe les médecins, surtout ceux qui se vantent de pouvoir guérir les autres. « **DIEU GUERIT, ET LE DOCTEUR PREND LES HONORAIRES** » (Benjamin Francklin) !  
Quelques réflexions à ce sujet.

S'agissant du Docteur FLOCK, **Le Conseil Départemental de l'Ordre des Médecins sera bien mal en peine** de trouver dans tout ce qu'il a pu dire ou pu écrire qu'il a le pouvoir de guérir. Au contraire le Docteur FLOCK a toujours dit à ses patients de fuir ces gens-là !

On peut seulement aider le patient à se guérir si on a déjà fait un gros travail d'introspection sur soi. Un médicament n'a jamais guéri qui que ce soit, si on tient compte du fait qu'il n'enlève pas le problème à la source de la maladie, qui est la plupart du temps d'ordre psycho-émotionnelle. Ce n'est peut-être pas toujours le cas de certains médecins qui semblent détenir la vérité dans un art qui est loin d'être une science exacte.

S'agissant de l'**homéopathie** que le Docteur FLOCK a pratiqué pendant toute sa carrière, qui soigne un malade et non une maladie, il est dit que c'est « **Une thérapeutique de charlatans, pratiquées par des farfelus et destinée à des illuminés** ».

**Cette définition est intéressante à plus d'un titre.**

Effectivement on pourrait croire que certains de ces charlatans là sont inscrits au Conseil de l'Ordre, ce pourrait être le cas du Docteur FLOCK mais cela ne résiste pas à l'analyse soigneuse. Monsieur le Docteur FLOCK a étudié cette médecine en plus de ses études de médecine classique. Cette médecine est utilisée dans le monde entier, et lorsque l'on sait que l'homme est composé de plus de 99% de lumière dont la matière est issue, cela veut dire qu'il y a encore des gens qui rayonnent et perçoivent enfin l'importance de l'information qui organise la matière qui nous compose.

**L'article 39 dit : Les médecins ne peuvent proposer aux malades ou à leur entourage comme salutaire ou sans danger un remède ou un procédé illusoire ou insuffisamment éprouvé.**

On note dans le « Vidal » qui « gonfle » chaque année, dans lequel chaque médicament répertorié a quelques lignes d'indications et quelques pages de contre indications, de mise en garde, d'interactions médicamenteuses.

Comment un médicament est expérimenté et mis sur le marché et est ensuite retiré pour effets secondaires avec dangerosité ?

Ces médicaments sont distribués avec un protocole par la haute autorité sanitaire sur des cobayes que l'on appelle des hommes. Il convient de rappeler qu'une étude quelle qu'elle soit, d'une cellule, d'un individu ou autre en dehors de son milieu naturel, c'est-à-dire coupé de son écosystème, de son relationnel, de la dynamique environnementale peut déjà susciter de grosses erreurs. Dans ce cas où se trouve le procédé non illusoire ou suffisamment éprouvé ?

**Dés lors, quels sont les critères, les techniques sur lesquelles le contrôle s'opère, lors des consultations qui durent 5 à 10 minutes, la compatibilité des médicaments ordonné à des patients, et comment contrôler leurs éventuels interactions médicamenteuses ? Qui sont fréquentes il faut bien l'avouer.**

En tant qu'interne en milieu hospitalier, chaque Médecin a pu éprouver la fiabilité de certains médicaments demandés par tel ou tel laboratoire. Chacun sait comment étaient faites ces expérimentations, sachant qu'en fin de compte c'est le patron qui percevait la récompense. C'est aussi une des raisons pour laquelle avec ses collègues internes de l'époque, Monsieur le Docteur FLOCK a refusé de continuer ce processus. Chacun fait confiance aux expérimentations des laboratoires dont nous connaissons la validité. Monsieur le Docteur FLOCK était d'autant plus touché et concerné que sa femme présentait une thèse en cardiologie à Bordeaux, service du Pr Blanchot sur l'efficacité de l'acupuncture, c'est-à-dire qu'elle devait montrer qu'avec 3 aiguilles d'acupuncture elle pouvait agir aussi vite sur l'angor que la trinitrine, on lui demandait de faire cette expérimentation sur 3 à 4 fois plus de cas cliniques que pour un médicament dont on savait qu'il n'avait aucune efficacité. Force est de constater que sa thèse a été validée.

**En ce qui concerne son site internet devenu opérationnel début 2014**

**Il est fait grief au Docteur FLOCK de faire état sur son site de son titre de Docteur en médecine, il n'en a absolument pas honte, d'autant plus que c'est le Conseil de l'Ordre qui l'avait enregistré il y a déjà bien des années.**

Aux termes de l'article 19 du Code de Déontologie Médicale :

*« La médecine ne doit pas être pratiquée comme un commerce.  
Sont interdits tous procédés directs ou indirects de publicité (...) ».*

La jurisprudence constante du Conseil d'Etat considère que la diffusion d'informations au public par un médecin ne constitue pas nécessairement un procédé de publicité.

En ce sens :

- *« (...) qu'en motivant ainsi sa décision sans rechercher si les termes utilisés dans ces articles de presse caractérisaient un procédé de publicité pour le cabinet de ce praticien la section disciplinaire n'a pas légalement justifié sa décision ; qu'il y a lieu, dès lors, d'annuler cette décision en tant qu'elle inflige à M. X... la sanction de l'avertissement et de renvoyer l'affaire sur ce point à la section disciplinaire du Conseil national de l'Ordre des médecins » (CE 19/02/2003, N° 232646).*

- *« Considérant qu'il résulte de l'instruction qu'à l'époque des faits relevés à son encontre, M. X... n'exerçait plus de fonctions dirigeantes au sein de la société civile de médecine d'urgence dont il était devenu un simple membre, comme de nombreux autres médecins liés à la société "SOS Médecins" ; qu'il ne peut être tenu pour responsable des indications concernant "SOS Médecins" portées sur des panneaux lumineux de la ville de Paris ; qu'il n'est pas établi qu'il ait eu connaissance de la distribution dans des boîtes aux lettres de cartes mentionnant, à titre de numéros de téléphone utiles, celui de "SOS Médecins", ni que des "autocollants" publicitaires de "SOS Médecins" aient été apposés après le 21 mai 1988 ; (...) ; que les mentions portées pour "SOS Médecins" dans l'annuaire téléphonique n'excédaient pas celles que justifiait l'information du public ; que les griefs relatifs aux pratiques de la société "SOS Communicance" ne sont pas établis ; que le fait que M. X... détenait des actions de la société anonyme "SOS Médecins" n'est pas de nature à conférer à son exercice de la médecine un caractère commercial ; qu'enfin, eu égard au caractère d'urgence des interventions des médecins adhérents à "SOS Médecins", l'usage par ces derniers, de véhicules équipés d'un gyrophare et portant la mention "SOS Médecins" ne peut être regardé comme constituant un procédé, direct ou indirect, de publicité (CE 27/10/1997, N° 164187).*

Ainsi, ce site n'a été dans aucun cas à l'origine de son succès en ce qui concerne sa pratique. Le Docteur FLOCK y expose sa méthode, comment se réalise un bilan de vitalité, mais qu'il n'existe pratiquement très peu de renseignements sur comment, il recherche les causes, comment il détermine les remèdes le plus souvent considérés comme aliment.

**Hippocrate « disait que ton aliment soit ton médicament »**, qui vont aider le patient à retrouver une bonne vitalité. Il n'y a pas non plus de tarif de sa consultation et le Docteur FLOCK ne tient pas à recruter davantage de patients, il en a largement assez.

Tout ceci parce que ce site est simplement fait pour éclairer ceux qui ont envie de compléter leurs connaissances ou retrouver une certaine autonomie concernant leur hygiène de vie.

Des stages d'informations sont proposés par diverses personnes pour ceux qui sont intéressés. La découverte des plantes, le Shutaïdo, etc...

Dans des affaires similaires, le Conseil d'Etat considère que la diffusion d'un tel document n'est pas assimilée à une publicité pour l'activité du cabinet ; en ce sens :

*« Considérant qu'il ressort des pièces du dossier soumis au juge du fond, et qu'il n'est pas contesté, que M. X... a remis pendant plusieurs mois à ses clients un document contenant des renseignements sur le traitement homéopathique qu'il leur prescrivait, et recommandant l'acquisition d'un livre et d'un film vidéo dont il était l'auteur, et dans lesquels il exposait les techniques médicales qu'il mettait en oeuvre ; que ce document n'avait s'agissant de la pratique médicale de M. X... d'autre portée que celle d'un document d'information et n'était remis qu'aux seuls patients du médecin à l'occasion de leurs consultations ; que dans ces conditions la diffusion de ce document ne pouvait être assimilée à une publicité pour l'activité du cabinet du docteur X (...) » (CE 4/05/1988, N° 82643).*

La question que le Docteur FLOCK s'est posée est la suivante :

**Doit-il cacher dans son curriculum vitae qu'il est médecin ?**

Si oui ? Est-ce qu'il reste honnête vis-à-vis de ceux qui parcourent son site ? N'y a-t-il pas tromperie ? Et de plus comment doit-on expliquer les bases de la méthode qu'il exerce ?

Effectivement sur son site, il est noté toutes les orientations qu'il a certifiées tout au long de sa carrière.

**Il convient de rappeler que le Docteur FLOCK est inscrit au Conseil de l'Ordre en tant que médecin Acupuncteur Homéopathe.**

Il existe dans le monde de nombreuses médecines qui ne sont pas forcément des médecines reconnues ou ont des difficultés à être admises, surtout en France. Il ne sera pas fait l'affront de les citer. La Suisse un peu en avance, lui a d'ailleurs octroyé un titre.

Il importe de considérer aussi que 52 ans de pratique d'arts martiaux par le Docteur FLOCK, cela compte dans une vie et aide à gérer les moments difficiles de l'Art de soigner les autres.

En ce qui concerne l'adresse, la commune a indiqué son ancien « **Cabinet médical** » et toutes les pancartes sont encore sous ce terme.

Il est encore fait grief de « **confusion concernant l'information données aux patients** ».

**Le grief est imprécis.**

Le site élaboré est justement là pour que chaque visiteur soit informé de la position du Docteur FLOCK, de ce qu'il fait, et peut demander à tout moment des renseignements.

Pour sa part les remèdes qu'il donne sont d'origine naturelle, quelques-uns ont été élaborés par les groupes de recherches (Pharmaciens, médecins, spécialistes des plantes et de médecines diverses...) souvent classés comme aliment, dont la plupart sont donnés de façon compatible et sur mesure et dont la grande majorité a été éprouvée sur eux. Les laboratoires qui délivrent ces remèdes sont d'autant plus contrôlés qu'ils sont sous haute surveillance.

Il est vain de développer le nombre d'hospitalisations pour effet iatrogènes des médicaments allopathiques et décès qui s'en suivent pour causes d'infections nosocomiales hospitalières. Les chiffres sont connus.

**Ainsi, il est fait reproche au Docteur FLOCK de se présenter « comme médecin, exerçant en cabinet, donnant des consultations et en faisant état de titre non autorisés et non reconnus ».**

Or, Monsieur le Docteur FLOCK a adressé une lettre au Conseil de l'Ordre en date du 02 novembre 2001, à laquelle il n'a jamais reçu de réponse d'ailleurs, si ce n'est cette mise en instance aujourd'hui.

Cela fait maintenant 14 ans qu'il a annoncé l'état actuel de sa situation. Et le titre de la méthode qu'il pratique.

Enfin, une autre question vient à l'esprit : Comment un médecin qui a soigné de son mieux toute sa vie, reconnu par ses collègues et par ses patients dont certains sont devenus des amis de confiance, peut-il devenir un vrai charlatan ? Est-ce un début de sénilité ?

Force est de constater que de plus en plus de médecins et bien d'autres comme le **Pr Joyeux**, paraissent aussi aujourd'hui atteint de la même affection. C'est peut être une nouvelle épidémie ! C'est peut-être ce qui explique la diminution inquiétante d'installation de médecins généralistes dont il fait état dans le dernier bulletin de l'ordre.

**\*Rappel de la lettre du 2 novembre 2011 :**

**LETTRE OUVERTE AUX MEDECINS DU CONSEIL DE L'ORDRE, DU SECTEUR DE SAUJON ET A TOUS CEUX QUI VEULENT ENTENDRE.**

**Objet: réponse à votre courrier du 02 novembre 2001 concernant l'article 77.**

**Chers confrères,**

**Merci de l'intérêt soudain que vous portez à un médecin comme moi, dit à exercice particulier - Ceux qu'on appelle généralement des "MEP".**

**Merci de me donner enfin l'occasion de pouvoir m'exprimer, même si jusqu'à ce jour on ne m'a jamais beaucoup demandé mon avis et même si ma lettre reste très banale à l'époque où nous vivons...**

**je signale que cette lettre a été écrite bien avant les événements actuels qui commencent enfin à montrer que les médecins ne sont pas des agneaux**

**corvéables à merci, dont la moitié semble avoir perdu le moral et toute confiance dans une sorte de sacerdoce complètement dévalorisé.**

**VOUS AVEZ DIT ACUPUNCTEUR HOMEOPATHE OSTEOPATHE ! VOIR: ART 77 !**

**J'ai 54 ans, je suis installé depuis 24 ans comme médecin "consultant" déclaré comme "acupuncteur homéopathe" au conseil de l'ordre en 1979. Je ne me souviens pas qu'à cette époque-là, beaucoup de médecins avaient le courage d'affirmer d'entrée leur orientation dans ces "spécialités", qui ne sont toujours considérées que comme de simples orientations.**

**Pouvez-vous me dire pourquoi ?**

**Mon inscription et mon installation ont fait sourire certains de mes chers confrères dits généralistes purs et durs. J'ai étudié au minimum 3 ans l'acupuncture, 3 ans l'homéopathie, 6 ans l'ostéopathie et j'ai 12 ans de recherche en médecine énergétique, soit environ un petit recyclage de ...**

**Est-ce pour continuer une médecine généraliste dite classique ?**

**Si, comme je le suppose, vous me dites que ces orientations ne sont pas officiellement reconnues, à quoi sert-il de rester médecin puisque n'importe qui peut les pratiquer ? Comme c'est le cas depuis pas mal de temps, et peut-on encore s'étonner si depuis quelques temps l'OMS signale l'ampleur prise par ces médecines dites alternatives.**

**N'existe-t-il qu'une seule médecine de référence ?**

**Certaines thérapies naturelles traditionnelles seraient-elles tout à coup caduques parce que: " pas assez efficaces sur le plan symptomatique"? Le malade n'est-il que symptomatique?**

**Vite et bien ne semble pas toujours aller de pair! Pour ma part je ne conçois pas l'art médical de cette façon.**

**Je rappelle qu'il n'y a toujours pas de lettre clef attribuée à ces différentes disciplines. Si je sors du système médical:**

**Avez-vous l'intention de me poursuivre pour exercice illégal de la médecine ?**

**Dans le cas où la réponse serait positive, je vous dis merci, je n'ai pas besoin de publicité...**

**En sortant du système médical, j'aurai au moins tous les avantages non liés à la profession de médecin.**

**Vous trouverez ci-joint une lettre adressée à Mr le ministre de la santé le Dr KOUCHNER qui vous montrera que je ne reste pas complètement hors du coup, même si ce n'est pas de la médecine générale comme vous l'entendez.**

**Le respect de l'autre, c'est aussi reconnaître qu'il existe des différences de pratique et de conception dans la façon de traiter. La richesse de la connaissance vient de cette diversité de recherche et d'expérimentation, la vraie connaissance vient de notre humilité, ce n'est pas toujours ce que l'on découvre chez ceux qui nous dirigent.**

**On se trouve dans une situation où le nombre de contrôleurs sera bientôt supérieur à celui des travailleurs et je ne fais pas de politique!**

**Tout spécialiste quel qu'il soit est bien issu du même tronc commun que les généralistes, ils font donc des gardes dans leur spécialité et non comme médecins généralistes.**

**La différence entre la France et d'autres pays riverains c'est que chez nous, les études faites pour se spécialiser dans des médecines dites alternatives ou non**

**conventionnelles ne sont reconnues que par obligation et constat des faits qui ne peuvent être niés.**

**Il est alors facile de jouer sur la loi dans le sens où elle arrange certains de mes confrères. J'attends qu'il y ait une lettre clef pour l'acupuncture, l'homéopathie, l'ostéopathie dans la nouvelle nomenclature. Sans être pessimiste je crois que ce n'est pas encore pour demain!**

**VOUS AVEZ DIT 24 ANS DE CONSULTATION A RAISON DE 12 A 14 HEURES PAR JOUR!**

**Merci au bout de presque 25 ans de déconnection des visites et du système hospitalier de me demander de reprendre des études d'urgentiste pour quelques jours de garde par an. A un moment où j'envisage de cesser mon activité de médecin fin décembre 2005 cela ne fait que me pousser à sortir plus vite du système.**

**SOUVENIRS - SOUVENIRS : CERTAINS SE RECONNAITRONT !**

**En 1979 fraîchement installé, le responsable des gardes n'a pas jugé bon de m'intégrer dans le tour des permanences, d'abord parce que je ne me déplaçais pas, je ne faisais aucune visite, et d'autre part, mon exercice était considéré, à juste titre, comme particulier du fait que je ne pouvais pas laisser subitement quelqu'un sous acupuncture pour une urgence. La soi-disant pléthore de médecins de l'époque ne nécessitait pas non plus un concurrent de plus sur le marché. Je ne me suis jamais plaint de cet état de fait puisque cela arrangeait tout le monde.**

**Mais j'aurais compris à ce moment-là qu'on m'intègre dans le tour de gardes car j'étais encore très imprégné du travail des urgences en ville comme à l'hôpital. J'ai fait partie en tant que médecin des premières sorties avec le SMUR que nous venions de mettre en place à BERGERAC. Je sais, les temps changent, les techniques aussi.**

**Depuis j'ai continué à me perfectionner sans cesse dans un travail de "consultant" en suivant pendant 6 ans une école d'ostéopathie. Actuellement la place prise par cette pratique dans mon exercice quotidien est relativement importante, j'ai un carnet de rendez-vous de plus de 6 mois d'attente.**

**Certains de mes confrères généralistes et spécialistes m'adressent des patients et je fais en sorte de respecter leur prescription et je conseille vivement à ces patients de garder leur médecin habituel de famille.**

**VOUS AVEZ DIT RECYCLAGE ! Ça doit en faire sourire quelques-uns!**

**Je n'ai pas non plus attendu la nouvelle loi comme beaucoup de mes confrères d'ailleurs, pour faire du recyclage dans chacune de mes orientations, c'est-à-dire 4 disciplines, et je continue aussi un travail de recherche sur le plan de la résonance cellulaire et la biophysique médicale sur le plan européen...**

**Je suis actuellement président de "l'Union Médicale Européenne de Bio-Energie". J'arrive à un âge où les moyens de pression type "carotte sanction" n'ont plus beaucoup d'effets, aujourd'hui encore, on continue d'infantiliser les médecins en soulignant qu'il faut absolument qu'ils se recyclent pour certifier de leur valeur en fonction de consensus qui changent tous les 4 matins, en fonction des modes du moment, et des lobbies économiques et politiques qui sont proches du harcèlement.**

**Connaissez- vous beaucoup de médecins qui ne se recyclent pas ? Quel pourcentage?**

**La majorité des patients demandent plus d'humanité et d'écoute, ils sont devenus des numéros qu'on expédie en quelques minutes en leur collant le dernier médicament sorti, faute de temps! 5 à 7 minutes en moyenne: quelle honte!**

**VOUS AVEZ DIT UNE CLIENTELE ! Ah! Qu'est-ce que j'en fais ? Je sais elle ne m'appartient pas.**

**J'ai une clientèle qui pourrait faire travailler 2 médecins, je sais actuellement que personne ne viendra négocier cette offre, d'abord parce que je suis du secteur II, ensuite la pénurie de médecins actuelle tant sur le plan de la médecine générale que dans mes différentes orientations ne favorise pas une reprise de cabinet médical.**

**VOUS AVEZ BIEN DIT UN SYSTEME DE SANTE LE MEILLEUR DU MONDE !**

**En imagerie médicale nous sommes avant-dernier des pays européens juste avant la TURQUIE...**

**Les enquêtes montrent que la médecine française est une des meilleures du monde et dans les sondages les Français expriment leur opinion par des pourcentages très élogieux du sérieux de leur médecin.**

**Dans le même temps les autorités en place sont en train de nous faire croire qu'une re certification est nécessaire pour montrer notre qualité de bons médecins.(5minutes à battre!)**

**Quelle" machine à sous" est en train de se mettre en place afin de nourrir quelques intérêts personnels? Surtout quand on voit le temps mis pour élaborer une FMC avec notre manque d'argent chronique!**

**Heureusement la profession n'attend pas une récupération politico-financière pour fonctionner et se ressourcer.**

**J'ai un peu attendu pour vous adresser cette lettre, car j'ai effectué un petit sondage auprès de mes patients en ce qui concerne "mon intégration dans les tours de garde."**

**La première réaction c'est: l'étonnement, ensuite c'est: pourquoi ? Vous êtes obligé ? Je leur explique, mais ils trouvent cela déplacé du fait de mes orientations et du nombre d'années d'une autre pratique.**

**Ma famille est originaire du secteur de Saujon depuis plusieurs générations, je suis donc d'autant plus connu dans le coin, et cela les surprend de me voir refaire des visites et une médecine que je ne pratique plus.**

**Aurai-je droit à un dépassement spécial comme pratiquant en secteur II honoraires libres ? Demander ne coûte rien.**

**La qualité d'un médecin est d'abord appréciée par les patients qui sont capables de donner leur sentiment sur la façon d'être soigné, à moins qu'on ne les prenne, comme trop souvent, comme incapables de donner un avis valable; devant les tribunaux par exemple!**

**J'aime mon métier et je crois que mes patients me le rendent bien, comme le plus grand nombre de mes confrères généralistes et spécialistes avec qui j'entretiens d'excellentes relations. Les différents sondages des revues médicales montrent que nous sommes encore très appréciés de nos patients.**

**Alors, de grâce, laissez-nous vivre, laissez-nous du temps, de l'argent pour que notre métier ne devienne pas encore plus mal en point que ce qu'il est déjà.**

**Expliquez-moi la pénurie de remplaçants, de médecins, l'âge moyen de 48 ans de ceux qui exercent?**

**Pourquoi n'y a-t-il pas de jeunes médecins pour prendre la relève ? L'image de nanti que l'on nous colle, serait-elle surfaite dans la réalité ? Qui est responsable du nombre de médecins nécessaire au bon équilibre du système de santé? N'aurait-on pas voulu faire des économies en réduisant leur nombre? Y aurait-il plus de malades malgré notre super-médecine ?**

**Pourquoi ne pas mettre en place une sorte de PRE-SAMU tenu par nos jeunes confrères sortant frais des hôpitaux, au point sur les nouvelles techniques, qui serait un tremplin attractif pour confirmer leur pratique et percevoir un peu d'argent avant de s'installer définitivement ? Tout cela bien évidemment en évitant de trop les taxer financièrement dans le démarrage de leur profession. C'est ce que j'ai fait pour ma part pendant plus de 2 ans avant de m'installer.**

**La qualité d'un soin ne dépend pas que du savoir du thérapeute mais aussi de la relation d'être à être qu'il entretient avec lui-même et avec le patient.**

**Aujourd'hui je suis épuisé par les tracasseries administratives, informatiques, les directives qui changent sans cesse, ces conventions qui depuis 25 ans n'ont pas tenu plus de 2 ou 3 ans, etc. Maintenant on me demande en plus de me recycler pour être au "top" sur les urgences.**

**La façon de soigner que l'on m'impose ne correspond plus à "ce à quoi j'aspire"; à savoir prendre le temps d'écouter les patients pour mieux les aider dans leur vrais problèmes qui sont le plus souvent conséquences de conflits sociaux: chômage, misère financière, manque de communication, harcèlement de tous ordres, manque d'humanité et d'amour.**

**A quand une meilleure médecine préventive ?**

**Actuellement la moyenne du temps passé est de plus en plus restreinte avec l'informatique: 10 minutes sur l'ordinateur et 2 minutes sur le patient," bravo ça fait 12 minutes », cela n'a pas enlevé la paperasserie, avec un coût et une rémunération dérisoires, nous réalisons le travail des administrations. Merci pour les fameux quotas supérieurs et inférieurs qui délimitent une tranche en dehors de laquelle on ne peut plus travailler sereinement.**

**Comment peut faire une femme médecin qui désire diminuer son temps de travail pour élever son enfant ? Sachant qu'un mi-temps n'est pas possible vu l'ampleur des cotisations et des charges.**

**Mon objectif est d'arrêter le plus tôt possible cette façon de travailler car ma santé commence à flancher avec HTA, cholestérol, fatigue, et ce malgré aucun excès, pas d'obésité, pas d'alcool, pas de tabac, sport, arts martiaux...mais augmentation du stress et du travail administratif, sans compter les risques possibles encourus de plaintes et de recours devant les tribunaux.**

**Merci pour un assistanat inconsideré où plus personne n'est responsable de soi et qui est largement entretenu par nos chers dirigeants.**

**Je travaille en ce moment 12 à 13 heures par jour, je consulte entre 15 et 20 patients et je commence à diminuer tous les ans mon activité, pour privilégier la relation médecin-malade, cela explique le délai d'attente qui est encore bien accepté, mais qui ne me satisfait pas.**

***J'ai des patients qui viennent de loin TOULOUSE, LIMOGES, ANGERS, BORDEAUX, je suis un peu obligé de leur donner des horaires qui leur conviennent comme le samedi etc...Je dois donc prévoir 6 mois à l'avance au minimum pour prévoir mon tour de garde. Est-ce possible ?***

***Tout cela signifie qu'il y a de la place pour tout le monde à condition que chacun respecte la pratique de l'autre sans juger de ce qu'il ne connaît pas. Il serait souhaitable que chacun utilise au mieux ses compétences avec la meilleure efficacité et ce à la place qui lui convient, plutôt que de pallier temporairement des demandes bien justifiées j'en conviens, mais qui ne régleront pas les problèmes de fond. Actuellement je ne me sens pas à ma place pour soigner des gens qui ne m'on pas demandé, et dont les pathologies ne sont pas en rapport avec mes compétences actuelles.***

***Je pense donc très fortement à sortir de cette médecine et de ce milieu médical, qui m'étouffe, pour pouvoir un peu mieux respirer tant sur le plan professionnel que sur le plan personnel.***

***En attendant merci de me laisser soigner mes patients d'une façon que j'ai choisie et qui me convient.***

***Enfin si on parlait de ce fameux passe-partout que sont les articles 77 ! et 78 !***

***Il est actuellement décrié par certains confrères généralistes qui veulent son abrogation.***

***L'obligation de participer aux services de garde de jour et de nuit me semble normale, si les conditions de vie des médecins sont respectées tant sur le plan familial, que sur celui des horaires et des rémunérations, en pouvant dénoncer les abus, surtout de ceux qui ne déboursent rien lorsque nous sommes appelés de nuit pour rien.***

***Cet article 77 est de plus en plus bafoué car le pays n'est plus couvert sur le plan sanitaire d'une façon satisfaisante.***

***La vocation médicale est en train de disparaître au détriment d'obligations qui arrangent tout le monde sauf ceux qui partent de jour comme de nuit dépanner les urgences sous prétexte d'une moralité à toute épreuve. On ne nous parle pas de prime de risque, ou de 35 heures, ou de l'insécurité existante.***

***Nous sommes là pour pallier sans rien dire, les manques de responsabilité de nos dirigeants politiques, professionnels qui sont plus à l'aise à parler dans de multiples réunions qu'à agir sur le terrain. Nous n'avons aucune structure de « service public », mais on nous oblige à l'assurer. Je suis favorable au volontariat pour les gardes, et d'une dispense pour ceux qui le désirent au-delà de 55 ans.***

#### **L'URGENCE**

***-C'est la responsabilité sur 10 ans au moins des décisions prises par nos gouvernants avant qu'ils ne s'échappent de leur poste.***

***-C'est accepter d'être coupable du manque de prévoyance de certains problèmes que ces Messieurs se refilent les uns aux autres en espérant que le suivant s'en débrouillera... (Retraite, état sanitaire, violence, chômage, fuite des entreprises etc...) Pour ne pas déplaire à un certain électorat bien sûr.***

***-C'est être condamnable lorsque les détournements financiers, les magouilles de toute sortes, les gaspillages à tous les niveaux sont évidents.***

***Merci encore à tous d'avoir eu le courage de lire jusqu'au bout mes plaintes qui n'ont rien d'extraordinaire mais qui sont un cri d'alarme d'une base silencieuse et agissante et qu'il sera peut-être difficile de contenir si le ras-le-bol continue.***

***Bien évidemment des réponses à mes questions éclaireraient peut-être mon ignorance concernant certaines subtilités qui provoquent un malaise et un mal-être chez moi et chez nombre de mes confrères.***

***Confraternellement vôtre***

***PS : Cette lettre ouverte avec vos éventuelles réponses sera diffusée.***

**Le Conseil de l'Ordre fait grief au Docteur FLOCK de « prôner une méthode non reconnue ».**

**Notamment :**

**« La méthode informative par résonance morphique » qu'il qualifie de « médecine » ou « de santé naturelle ».**

Le mot «médeci » tire son origine du latin «**medicus**» signifiant **qui soigne, qui aide à guérir**». Beaucoup de spécialisations médicales, dérivent du Grec «**physicos**», signifiant la « **nature** » et s'appliquent à des domaines précis.

Le terme «**docteur**» signifie **professeur, du latin « docere » qui signifie « enseigner »**. Le mot en est venu à désigner les gens qui ont accumulé beaucoup de savoir.

**Etymologiquement "ramener au milieu »**. Ce qui s'applique parfaitement au champ Morphique d'un individu qui est désaxé, désorienté,....

Le terme **Médecine** vient du nom "**Iben Cina**" un **savant Arabe, le premier qui a commencé à soigner les malades par des médicaments. «Science qui a pour objet la conservation et le rétablissement de la santé»**

**Art qui a pour but la conservation de la santé** et la guérison des maladies, et qui repose sur la science des maladies ou pathologie.

Toutes ces définitions conviennent parfaitement au Docteur FLOCK. Il utilise une médecine non conventionnelle qui répond à ces définitions, avec une très haute dose d'explications scientifiques des données modernes, telle que la médecine et physique quantique.

**Quelques découvertes marquantes :**

**En 1920, Georges Lakhovsky** (1869-1942) travaille sur les effets vitaux des ondes sur les plantes, les animaux et les humains ; il émet l'hypothèse que chaque cellule est un résonateur électromagnétique capable d'émettre et d'absorber des radiations.

**En 1927, Albert Nodon** (1862-1934) montre que les insectes émettent des rayonnements importants ; Il postule l'hypothèse que les cellules du corps humain émettent des électrons en réaction à d'autres électrons venant de l'extérieur de l'organisme.

**En 1975, le biophysicien Fritz Albert-Popp** fait des recherches sur les émissions extrêmement faibles des cellules. D'après ses travaux, chaque cellule vivante présente un champ d'ondes stationnaires qui fonctionne comme un système de défense empêchant les influences biologiques perturbatrices.

Il vérifie l'hypothèse qu'une maladie peut être causée par des ondes étrangères qui s'immiscent dans la bio-structure de l'organisme.

### **Quelques Docteurs en médecine :**

**Dr. Jean-Louis GARILLON N.D** Demain, la médecine sera quantique et révolutionnera notre quotidien ! D.I.U. en Santé Publique, certifié en Médecine Quantique \*.

**Le développement de la Bio-Energie Quantique depuis les travaux récents de : Prof. Luc Montagnier et Prof. Marc HENRY - le documentaire sur "LA MEMOIRE DE L'EAU", diffusé le 5 Juillet 2014 sur la 5 à 19H, rediffusé le 7 Juillet à 14h30 puis sur Youtube à présent. Ce documentaire scientifique démontre l'intérêt de la pratique de soins du Docteur FLOCK avec la bio-énergie quantique; - le film "Lucy" de Luc Besson.**

**Serge Haroche RECEMMENT**, le Français a reçu, avec l'Américain David Wineland, le **prix Nobel de physique 2012** pour des découvertes en optique quantique. En 2009, il avait obtenu la médaille d'or du CNRS.

**Jacques Benvéniste (12/03/35-3/10/04)**, médecin et immunologiste français, auteur de « **Ma vérité sur la mémoire de l'eau** » (Albin Michel, 2005). En 1991 et 1998, il reçoit le Prix Nobel de chimie pour sa découverte homéopathique que l'eau a non seulement une mémoire, mais que cette **information peut être transmise via le téléphone et Internet. Tout ceci confirmé par les travaux du Prof. Luc Montagnier.** **Fritz Albert Popp (Biologie de la lumière, Liège, Pietteur, coll. « Résurgence » 1989)**

Selon lui, les cellules des organismes vivants communiqueraient non seulement par des signaux chimiques mais **surtout par des signaux électromagnétiques**. Les **biophotons** sont à l'origine même de la dynamique des mécanismes biochimiques et il semble que le rôle de l'ADN soit central dans la gestion de ces informations d'origine ondulatoire.

Il dirige maintenant l'Institut International de Biophysique à Kaiserslautern (Allemagne) où il s'est entouré d'une équipe de haut niveau scientifique.

**Jean-François Mazouaud : B.A.-BA de la médecine quantique (Pardès, 2007)**

**L'étude de la cellule, selon une approche quantique, révèle l'existence d'une communication intercellulaire.** Ainsi, l'approche de la maladie sera-t-elle remise en question, pour le bien-être de tous, dans la mesure où une telle découverte, encore mal connue, apporte une contribution incontournable à notre arsenal thérapeutique actuel.

**Dr Denham Harman, médecin et gériatologue, ancien chimiste de la Shell, installé à Berkley :** (Publication –The Journal of gerontology, 1956).Il développe la notion de « **stress oxydant** » en décrivant les effets destructeurs des molécules oxydantes sur l'organisme humain et le vieillissement qu'elles induisent.

**Dr Nadine Schuster, Médecine quantique :** Comprendre l'origine de la maladie pour enfin la traiter (Guy Tredaniel, 2002) : Le règne minéral que l'on retrouve en chacune de nos cellules est touché actuellement par les pollutions de notre environnement. Nos flores intestinales, urogénitales, pulmonaires, cérébrales sont aujourd'hui envahies par des germes mutants et par de multiples parasites. **Pendant 20 ans, elle exerce la médecine libérale tout en approfondissant recherche et réflexion sur une approche quantique de la médecine.** Pour cela, elle intervient dans des conférences internationales, notamment en Allemagne (Cologne, 1988, "Ecolog88"); Munich 1999,

"Advanced Medecine in Immune Disorders and cancer") mais aussi en Russie où, au sein de l'Union des Savants de Saint-Petersbourg, le Professeur Oleg Kossogo définit avec l'auteur une ligne de recherche spectroscopie atomique. Elle est aujourd'hui Directrice Scientifique de CNA Research.

**Raphaël Cannenpasse-Riffard : Biologie, médecine et physique quantique (Marco Pietteur, 1999) :**

**A ce moment, c'est la physique des ondes électromagnétiques et, son corollaire obligé, la physique quantique qui apporte une nouvelle vision des choses.** Professeur de biophysique, il est l'auteur de nombreux ouvrages scientifiques. Il a été élève du grand mathématicien et biologiste **Emile Pinel** et le collaborateur du physicien Lucien Rougeon, l'un des pionniers de la biologie quantique.

**Emmanuel RANSFORD** : Président de l'IIP (Institut International de la Psychomatière), il est conférencier, épistémologue, spécialiste de physique quantique et chercheur indépendant. Il travaille depuis plusieurs années à développer une approche scientifique visant à faire la synthèse entre la matière et le psychisme, ou la conscience. (Cette approche s'inspire de la physique quantique.)

Il est notamment l'auteur de **"Les racines physiques de l'esprit, le mystère des quanta et de la conscience"** (Ed. Quintessence) et **"La nouvelle physique de l'esprit pour une nouvelle conscience de la matière"** (Ed. Le Temps présent).

**Dr Luc BODIN : "Soigner avec les énergies"** (Editions Guy Tredaniel),

Médecin diplômé depuis plus de 25 ans. **Spécialisé en oncologie clinique**, il pratique également l'acupuncture, l'homéopathie, la phytothérapie, l'ostéopathie, et possède aussi des compétences en communication PNL, décodage biologique des maladies, etc. De nombreux voyages à travers le Monde à la rencontre de médecins chinois et tibétains, de guérisseurs philippins, de chamans, lui ont permis d'enrichir son expérience.

**Dr Rupert SCHELDRAKE\_ : "Une Nouvelle Science de la Vie : l'hypothèse de la résonance morphique"**

**Dr Deepak Chopra** : « **Le Corps quantique** » Comme le laisse entrevoir la couverture, le lien et l'ADN, **le Dr Deepak** en parle merveilleusement bien, avec un vocabulaire simple. Il mentionne et fait référence à ces expériences personnelles en tant que médecins pratiquant des anciennes médecines avec les outils modernes d'analyse. Il ne s'agit pas de renier une médecine pour en adorer une autre, mais avancer sur son propre chemin avec l'ensemble de ces connaissances et des points de vue de gens qui savent de quoi ils parlent.

**Le Pr. Dr Christian Daniel Assoun** possède à la base une formation de Physicien. Il a soutenu son Doctorat le 11 Juillet 1979 (N°75779BA208) dans la spécialité « Spectroscopie Atomique », à l'Université Paris VII. Ses travaux de thèse portaient sur la création de plasmas physiques en Laboratoire qui sont comparables aux rayonnements émis par certaines étoiles de notre Univers.

Il existe depuis plusieurs années des Congrès organisés par **Marion Kaplan** concernant la médecine et la physique quantique. M. Le Docteur FLOCK connaît **Marion Kaplan qui a filmé ses explications sur « la Médecine Informative Morphogéniques ».**

Quelques uns de ces Professeurs ont exposés leur recherche aux universités d'été de Saintes, dont le Docteur FLOCK fait partie, et chaque année, il assiste à toutes ces conférences.

### **Quelques mots pour expliquer au Conseil de l'Ordre sur quoi repose en pratique la méthode du Docteur FLOCK.**

La médecine quantique en puisant ses sources dans la physique atomique et quantique, démontre que notre biologie se comporte comme un ensemble mémoriel complexe, dépassant **les conceptions mécaniciennes classiques et physico-chimiques de base qui n'expliquent pas l'origine des phénomènes, mais simplement les constatent.**

Elle apporte aux médecins et chercheurs, une vision de l'information, de l'énergie et l'organisation de la matière. Elle ouvre les portes de la réflexion humaine sur le quatrième état de la matière ou état de plasma.

Dans un corps sain la communication intercellulaire est harmonieuse. Cela permet à chaque cellule, respectivement à chaque partie du corps, d'accomplir la tâche qui lui est destinée, au profit de l'équilibre de l'ensemble de l'organisme.

Si la communication entre les cellules est parasitée, le travail cellulaire peut être perturbé. Les conséquences se manifesteront plus ou moins rapidement : malaises indéfinis, baisse de rendement, fatigue chronique...

Si la perturbation dure, cela peut entraîner des transformations organiques (lésions d'organes) accompagnées de symptômes spécifiques à une maladie.

Bien souvent les symptômes apparaissent là où siège **une « faiblesse » ou une fragilité héréditaire.**

Certaines influences ou substances nocives peuvent « parasiter » la communication entre les cellules.

Lorsque des substances nuisibles (substances toxiques, surcharge de radicaux libres, virus, bactéries, etc.) ou agents physiques (des irradiations, électrosmog, pollution...) agissent sur le corps. Ils créent des interférences du champ magnétique autour des cellules et perturbent la communication entre les cellules et au sein des tissus. Les études récentes en biophysique indiquent qu'il existe au sein de nos cellules, quelles que soient leurs spécificités, des états de plasma complexes, donc des émissions radiatives quantifiables qui provoquent un rayonnement ultraviolet vérifiable. Ce quatrième état de la matière, serait présent de manière oscillante et autoentretenu, tant dans l'ADN et l'ARN que dans les membranes cellulaires.

La médecine quantique utilise les outils conceptuels analytiques : biochimie, chimie quantique, génétique quantique, physique atomique et l'analyse des substrats biologiques (liquides, tissus, systèmes), à l'aide de techniques de plus en plus sophistiquées : analyses spectrométrique atomique (ICP-MS masse, ICP-AES émission, AAS absorption), analyse nucléaire (RMN), activation neutronique et protonique...

***La Biorésonance fait référence à la capacité des êtres vivants à recevoir et à émettre des rayonnements dans leur environnement. Au niveau du corps, l'état de santé est maintenu grâce à la cohérence des fréquences émises entre les cellules ou les organes. La Biorésonance concerne aussi toutes les méthodes de soins et les appareils basés sur l'émission de rayonnements électromagnétiques destinés à rétablir une***

bonne communication intercellulaire et à rééquilibrer l'énergie de l'organisme dans son ensemble.

**La Médecine Quantique** est l'application des acquis de la physique quantique aux systèmes biologiques et à la santé. **Elle fait le lien entre les médecines traditionnelles holistiques ou énergétiques, comme l'acupuncture ou l'homéopathie, et les phénomènes biophysiques qui régissent le vivant. La médecine quantique vise à faciliter ou rééquilibrer les 'quantas' d'énergie émis sous forme d'ondes électromagnétiques infimes entre les cellules.**

Dans la pensée quantique, il n'existe plus de différence fondamentale séparatiste entre l'observateur scientifique et l'objet de l'expérimentation.

L'expérience n'est plus quantitative, ni formelle. Elle devient un ensemble d'observables régi par des opérateurs qui décrivent des fonctions d'états, et le référentiel est attracteur des objets quantiques à la célérité de la lumière (300.000 kms-1 ou 3.10<sup>10</sup>cms-1). La configuration passe de la représentation linéaire à la représentation volumique qualitative. Nous entrons dans le cadre de la pensée volumique. Les intervenants de l'expérimentation ont basculés dans un autre monde qui n'est plus fondamentalement entropique. Ce mode de pensée quantique appliqué à la biologie permet de concevoir la matière et l'énergie d'une autre manière.

**Les FONDEMENTS BIO-PHYSIQUES « Toute forme de matière est composée d'énergie et émet de l'énergie. »**

Chaque cellule, chaque partie du corps ainsi que les virus, les bactéries, les pollens, les plantes, les substances naturelles ou chimiques émettent une énergie spécifique sous forme de vibrations. Chaque être vivant ou substance émet des vibrations selon une longueur d'onde et une fréquence caractéristique qui lui est propre. Le corps humain sain émet donc un faisceau d'ondes, de longueurs et de fréquences diverses, (correspondant à tous les organes), dont la mesure globale (exprimée par la conductance) représente une courbe homogène.

**« Tous les mécanismes moléculaires et organiques qui construisent les tissus sont sous-tendus par des champs électromagnétiques de très faible intensité. »**

G. Lakhosky (1929).

**« Les cellules communiquent entre elles. »** Les vibrations émises par chaque cellule servent à la communication. La science a su démontrer qu'au sein de tout organisme vivant il existe une communication intercellulaire permettant de réguler le fonctionnement (croissance, sécrétion...). Cette communication intercellulaire a été démontrée par un physicien allemand réputé, Fritz Albert POPP, dans les années 1975 (théorie des biophotons).

**« Les cellules et les organes communiquent grâce à des champs cohérents d'ondes électromagnétiques. » Fritz Albert Popp (1975).**

**Le rétablissement d'une communication intercellulaire efficace et normale permet à l'organisme d'éliminer les substances nocives et de détruire les germes pathogènes.**

La Biorésonance soutient les forces d'auto-guérison de l'organisme à condition qu'il soit bien hydraté et nourri. Cette voie de la transformation surprenante, mais nécessaire pour faire naître la Médecine Quantique, propose aux chercheurs la mise en résonance de toutes les intelligences du vivant. Une expérience quantique est une expérience qui se déroule au moins à la vitesse de la

lumière, même si les corps en présence n'évoluent pas à la vitesse de la lumière. Ces propriétés matérielles font partie de l'organisation de mémoires de ces corps.

**La méthode que le Docteur FLOCK présente** peut s'expliquer aussi grâce aux travaux et découvertes de **Nassim Hamein**.

Le modèle de Nassim Hamein continue là où Einstein s'était arrêté, en expliquant à la fois, la Gravité et l'Electromagnétisme comme étant des fonctions mécaniques de la géométrie spatiale. Il montre une unification de la physique de l'infiniment grand et de l'infiniment petit. Il incorpore des principes à la fois « **Holographiques et Fractaux** », Les trous noirs représentent plutôt une propriété *intrinsèque* de l'univers lui-même. L'espace-temps lui-même se courbe naturellement à l'infini en un volume nul - et ce en tout point. **L'homme répond dans toutes ses dimensions à cet état de fait**, du trou noir microscopique de l'atome jusqu'au macroscopique trou noir de l'univers tout entier. En collaboration avec **Elizabeth Rauscher, Hamein** a collecté des données sur les niveaux énergétiques et les masses de différents objets cosmiques et les a placés sur un graphique. Le graphe montre de quelle manière la masse totale du système est reliée à son rayon. Cette découverte est importante, car c'est le premier dénominateur commun entre Relativité et Mécanique Quantique. **L'homme en tant que structure biologique serait sur cette ligne droite à la jonction entre l'infiniment petit et l'infiniment grand.**

La dernière conférence du Docteur FLOCK aux universités d'été de Saintes montre justement cette unification.

**« Comment et Pourquoi Tradition, Sciences et Spiritualité ne font qu'un ? » Le Docteur FLOCK montre quelles sont les constantes et les codes qui font ce lien. (Conférence enregistrée).**

**Le Docteur FLOCK rejoint le Dr Anne-Marie Puyhardy,** qui dans « *Médecin toi-même* »! **Propose à chacun de prendre en main sa santé.** Son livre s'inspire de l'expérience d'un médecin généraliste, ayant exercé les fonctions de médecin d'urgence, de médecin de prévention, et de conseil aux voyageurs. Ce guide fait le point sur ce qui est actuellement connu des médicaments, naturels ou non, et sur les moyens de prévention accessibles à tous.

Monsieur le Docteur FLOCK est très heureux de pouvoir apporter un peu de réflexion sur les sciences à la plainte manifestée à son égard, en espérant que l'on comprenne et appréhende mieux la méthode qu'il a exposée sur son site et il est loisible de penser que le débat pourra s'engager.

**Monsieur le Docteur FLOCK présente sur son site la pratique de l'antenne de Lecher, du pendule, du Biotest, du Shutaïdo...**

Nombre de Médecins, de dentistes utilisent ces pratiques, plus ou moins ouvertement pour éviter toutes sanctions. Cette allégation de la part du Conseil de l'Ordre, semble nous ramener dans un temps et un débat archaïque.

Il paraît utile d'en donner les explications.

**Quelques notions de base :**

**Ernst Lecher** est un physicien autrichien, assistant au département de physique de l'université de Vienne. 1893 : nommé professeur à l'université d'Innsbruck. En 1890, Ernst démontra que **la vitesse d'une onde électromagnétique est sensiblement égale à celle de la lumière dans le vide**. Pour parvenir à cette conclusion, Ernst utilisa deux long fils rectilignes parallèles afin d'étudier l'onde sinusoïdale qui parcourait les fils lorsqu'ils étaient placés dans un champ électrique. Après cette découverte capitale pour l'époque on lui proposa un poste de professeur à l'université Allemande de Prague, Ernst LECHER revient en 1909 à Vienne pour devenir le directeur du premier Institut de Physique de l'université de Vienne. Il occupa ce prestigieux poste pendant 15 ans, c'est sous sa direction que la jeune université de physique de Vienne commença un rayonnement auprès des autres universités des grandes villes d'Europe. **L'antenne de Lecher fait partie des instruments utilisés pour appréhender les corps subtils qui comme vous l'avez lu ont une fréquence, un rayonnement** etc. C'est comme un violon il suffit d'apprendre. « **Hahnemann disait que refuser d'expérimenter était un crime contre l'humanité** ».

Nombre de Radiesthésistes s'en servent. Ce n'est pas une question de croyance.

**Le Pendule** : En physique, c'est un système oscillant qui, écarté de sa position d'équilibre, y retourne en décrivant des oscillations, sous l'effet d'une force, par exemple la pesanteur. Il a été découvert au 17ème siècle, il était utilisé pour trouver l'or. Autour du 18ème **Antoine Clément Gerboin** professeur en médecine a présenté le pendule et suite à cela le pendule est devenu un outil de divination. Une pratique ancestrale du magnétisme sous tous ses aspects permit la définition de certains outils radiesthésiques dont le pendule.

La puissance magnétique de chacun est essentiellement liée à un coefficient de vie. La radiesthésie est un outil d'évaluation complémentaire, lors d'une prise de décision ou d'une recherche. Elle permet une approche neutre et objective des situations. C'est un outil qui est le prolongement de notre état vibratoire vis-à-vis de ce qui nous entoure ou de ce que l'on veut tester.

Dans le même ordre d'idée, la prise des pouls normaux occidentaux, le RAC (*Réflexe Auriculo-Cardiaque ou Réaction Autonome Circulatoire*) en auriculo-médecine du **Dr. Paul Nogier\***, Le MRP ou ECM en ostéopathie, de **William Garner Sutherland\***, les tests Kinésiologiques, sont autant d'outils qui permettent de vérifier des compatibilités médicamenteuses par exemple, c'est la raison pour laquelle ils sont tant utilisés par des thérapeutes médecins ou non. Il faut vivre avec son temps et utiliser ce que l'on est.

**Dr. Paul Nogier\*** a mis en évidence l'intérêt du » RAC (*Réflexe Auriculo-Cardiaque ou Réaction Autonome Circulatoire* »), il s'est impliqué dans la recherche médicale scientifique. Médecin généraliste, il pratiquait particulièrement l'Acupuncture, la psychothérapie, l'homéopathie et la médecine manuelle. La maîtrise de ces techniques l'a conduit en 1951 à découvrir l'Auriculothérapie, puis une dizaine d'années plus tard à développer l'Auriculo-médecine. Les résultats des travaux de Paul Nogier sont aujourd'hui bien connus, enseignés et utilisés en Europe, aux Etats-Unis et même en Chine où est née l'Acupuncture.

**Dr William Garner Sutherland**, était un médecin ostéopathe américain et figure importante dans la médecine ostéopathique Américaine. Plusieurs de ses thérapies manuelles techniques sont encore pratiquées aujourd'hui par une petite minorité de

praticiens de la médecine ostéopathique. Sutherland a été le premier médecin ostéopathe à conceptualiser l'approche crânienne et de l'enseigner systématiquement. Cependant, Sutherland a reconnu **Andrew Taylor Still** comme le découvreur de toute l'ostéopathie, y compris l'approche crânienne. Sutherland a été la première personne à réclamer à se sentir un changement de forme rythmique dans les os du crâne. Il a appliqué plus tard, ce mouvement à tous les tissus de l'organisme et ce mouvement est l'agent du changement dans les tissus dysfonctionnels. Plus tard, il a appelé ce mouvement du corps "respiration primaire." Mouvement respiratoire primaire. **Le mécanisme respiratoire primaire est un mouvement involontaire et rythmique. Il fluctue par cycles d'expansion-rétraction (inspir-expir) à raison d'environ 12 cycles par minutes. On l'appelle encore actuellement dans certaines écoles (ECM) Expression du Champ Morphogénique.**

**Kinésiologie** : étude du mouvement, du grec « kinêsis mouvement », est née au XXème siècle aux Etats-Unis. Issue de la chiropractie, de l'ostéopathie et de la médecine traditionnelle chinoise, elle prend appui sur des savoirs très anciens tout en bénéficiant des progrès scientifiques récents.

Depuis ses débuts, cette nouvelle science a connu différentes étapes dans son évolution. Toutes ont participé à considérer l'énergie vitale comme la clef de l'être humain dans sa recherche d'équilibre sur les plans physique, mental et émotionnel. La kinésiologie a pour objectif de permettre à chacun d'atteindre un état de bien-être. Relative à l'étude des mouvements du corps humain, de ses composants biologiques (anatomiques, physiologiques, neurologiques, biochimiques, biomécaniques) et sociaux (sociologie, histoire, psychologie). Le rapport entre la qualité du mouvement et la santé humaine globale est également étudié. Elle est issue des facultés d'Education Physique et Sportive au Québec. Ces tests musculaires sont des outils de feedback. Ils permettent de connaître la réponse énergétique du corps à une émotion, à un stimulus physique, mental, nutritionnel. Ils permettent de mettre en évidence les déséquilibres énergétiques, de préciser la nature et l'origine de ces déséquilibres, de déterminer les corrections les plus appropriées qui permettent de les lever : des gestes et activités physiques, des techniques orientales (travail énergétique, travail sur les chakras, digitopuncture), les techniques de visualisation, les huiles essentielles ou essences de fleurs.

**Le Biotest, Vegatest etc ...** sont des appareils plus modernes et scientifiques qui sont aussi à la base des médecines non conventionnelles. Le Biotest utilisé par le Docteur FLOCK émet une longueur d'onde de 7, 83 Hertz (**résonances de Schumann**) qui ne dérange pas le patient puisque c'est la longueur d'onde de la terre (qui augmente régulièrement) sur laquelle nous pouvons mettre des informations pour tester le patient. Pour le Shutaïdo voir les sites correspondants et les explications de celui qui l'enseigne. Ce sont des mouvements qui permettent à ceux qui les pratiquent d'améliorer leur état d'être.

**Il est fait grief au Docteur FLOCK de proposer des remèdes présentés comme ayant un intérêt pour la santé ...**

Il a été déjà relativement répondu à cette question, mais il convient d'affiner la réponse.

Les remèdes présentés ne sont pas nommés particulièrement, ils sont délivrés par différents laboratoires ou magasins bio qui ont une autorisation de mise sur le marché comme tous les autres laboratoires qui sont utilisés en Médecine allopathique. Leur présentation sert surtout à expliquer que pour chaque niveau correspondant à la trilogie de la vie « Information, énergie, matière » correspondent dans la nature des remèdes adaptés.

Selon le **Pr. Paul Montastruc** pharmacologue, le terme de médicament évoque préférentiellement une substance chimique, alors que le terme de remède renferme une notion de produit naturel, traditionnel... Le Docteur FLOCK présente des classes de remèdes et non pas une publicité pour un remède en particulier !

Par exemple, Lorsque le Docteur FLOCK prescrit des fleurs de l'Atlas, elles sont déposées comme aliments.

**Hippocrate dit** « *Que ton aliment soit ta seule médecine !* »

**En conclusion,** force est de constater que le Conseil de l'Ordre, dans un premier temps, **ne fait aucun commentaire sur la recevabilité scientifique ou non, du contenu et des explications du site du Docteur FLOCK.**

Or, il est dans la plainte, souligné, plus d'une **quinzaine de fois** « Dr Alain Flock et cabinet médical ».

La plainte souligne également, « bilan de vitalité » « malades » « causes » tarifs ... dans ce monde rien n'est véritablement gratuit. Il faut payer des charges.

**Quel est le problème ?**

Force est de constater dans un second temps qu'il n'y a jamais eu de la part du Conseil de l'Ordre, la moindre demande de rencontre, ni d'expérimentation « scientifique ou non » de la pratique du Docteur FLOCK.

**Comment peut-on juger quelque chose que l'on ne connaît pas ? Quels sont les critères d'appréciation de la validité d'une médecine ?**

Or le Docteur FLOCK est en mesure d'apporter des réponses et ce devant de vrais scientifiques à la pointe des connaissances actuelles.

**Il convient de relever que dans le dernier bulletin de l'Ordre National des Médecins N° 40 de juillet, Août, septembre 2015 il est posé la question suivante :**

**Quelle place pour les MAC ? L'article d'écrire :** « Alors qu'elles connaissent un véritable engouement auprès du grand public, et suscitent de vifs débats au sein du corps médical, les médecines alternatives et complémentaires (MAC) **(On les nomme aussi Médecines non conventionnelles terme retenus par l'Europe)** feront l'objet du prochain Webzine à paraître début juillet.

Acupuncture, Ostéopathie, Hypnose ou encore Homéopathie : Que peuvent apporter ces pratiques aux patients ? Quelle place leur accorder ? Et dans quel cadre ? Autant de questions abordées avec l'éclairage d'une vingtaine d'experts et professionnels de santé.

**Depuis quand existe la médecine chinoise ? L'homéopathie ?**

Par contre, il semble que **notre médecine scientifique actuelle commence à coloniser le monde et à vouloir s'imposer comme modèle unique dès la première moitié du XX<sup>e</sup> siècle. On ne peut pas dire que ce soit très ancien !**

Le terme « **allopathie** » (du grec ἄλλος, *állos*, « autre », « différent » et πάθος, *páthos*, « souffrance » ) est un concept utilisé par les **homéopathes** et désigne un ensemble de

pratiques thérapeutiques ne reposant pas sur le principe de l'homéopathie, voire, pour certains, la médecine dans son ensemble.

Dans son traité « **Organon de l'art de guérir** », Samuel Hahnemann utilise l'expression de « **méthode antipathique et purement palliative.** » L'allopathie est critiquée car elle utilise des substances toxiques et elle cible davantage la maladie que le patient. L'allopathie englobe les traitements médicamenteux habituels, mais aussi les médecines non conventionnelles telles que la phytothérapie, l'aromathérapie ou encore l'oligothérapie.

**Pour la médecine scientifique, il n'y a pas une médecine allopathique, homéopathique ou autre, mais une médecine tout court, qui accepte toutes les approches pour peu qu'elles aient été validées.**

### **Que peuvent apporter ces pratiques aux patients ?**

Lorsque qu'on voit le Conseil de l'Ordre se poser la question de savoir ce que ces médecines non conventionnelles peuvent apporter aux patients, **il est légitime de se demander ce qu'apporte la médecine conventionnelle qui ne traite que des symptômes avec des produits chimiques dangereux.**

Que dit Hippocrate ? **Faire la Recherche de la « cause des causes des causes »** La médecine utilisée par le Docteur FLOCH ne soigne pas les symptômes mais va chercher les causes des signes cliniques sur 3 niveaux.

Ainsi, Hippocrate nous dit « **Si tu es malade, recherche d'abord ce que tu as fait pour le devenir** », « **Si quelqu'un désire la santé, il faut d'abord lui demander s'il est prêt à supprimer les causes de sa maladie. Alors seulement il est possible de l'avoir** ».

### **Quelle place leur accorder ? Et dans quel cadre ?**

Force est de constater qu'il n'est pas nécessaire de perdre du temps à leur chercher une place, il y a longtemps que les patients l'ont trouvée malgré toutes les réticences officielles. Le bon sens de la population a largement devancé comme c'est le plus souvent le cas, les dirigeants.

Pourquoi vouloir caser ces médecines dans un cadre ?

Pour mieux les contrôler, il y a longtemps qu'elles ont fait leur preuve. Il a d'ailleurs été inventé le concept d'empirisme primaire en ce qui concerne toutes les autres médecines.

Or, **L'EMPIRISME PRIMAIRE : est l'erreur la plus souvent commise par les adeptes des médecines alternatives...**

- « **l'effet placebo.** »
- « **Les mécanismes naturels de guérison** »
- « **le remède** »

Quel est le pourcentage retenu par ces différents critères : Effet placebo 30% à 35% , les mécanismes naturels de guérison 60% à 65%, que reste t-il de l'action d'un médicament sachant qu'il est la plupart du temps, rarement donné seul, et qu'il est donc

difficile de savoir quelle est sa véritable action spécifique, si ce n'est en percevoir les toxicités à plus ou moins long terme.

Hippocrate nous dit tout d'abord que « **La force qui est en chacun de nous est notre plus grand médecin** », et ensuite de ne pas nuire (*primum non nocere*), que la nature est guérisseuse, qu'il faut traiter les causes, purifier l'organisme et enfin enseigner. (*La médecine générale actuelle est la seule qui ne commence pas par drainer un organisme avant de le soigner*).

**Autant de questions abordées avec l'éclairage d'une vingtaine d'experts et professionnels de santé.**

Lors des études de médecine il n'y a même pas un cours sur l'eau ou sur la médecine quantique et l'enseignement de l'homéopathie est de courte présentation.

**Il convient de rappeler, qu'il existe maintenant un conseil national des pratiques et méthodes de santé non conventionnelles** qui s'autorise aussi à donner son avis sur les excès de la médecine officielle puisque jusqu'à maintenant il n'y avait aucune possibilité de se manifester face à sa toute puissance.

Elle est en mesure aussi de fournir des experts qui exercent et qui peuvent aussi évaluer des pratiques avec d'autres point de vue, d'autres outils et méthodes que celles dites officielles, et qui ne sont pas dépendants des grands laboratoires chimiques.

En outre, le syndicat « SES » de la santé et de l'environnement a déjà alerté, depuis plusieurs années les sénateurs et députés ainsi que les ministres de la santé, pour les informer de certains abus dans le domaine « **du libre choix thérapeutique** » concernant des patients et des professionnels de santé.

Comment des experts de la médecine officielle peuvent-ils juger une médecine qu'ils ne connaissent pas, qu'ils ne pratiquent pas. Sur quels critères peuvent-ils la valider ?

**Le serment d'Hippocrate réactualisé** indique que le médecin doit respecter :

« **Toutes les personnes [...] sans aucune discrimination selon leur état ou leurs convictions.** » Ainsi, même s'il n'est pas d'accord avec une médecine non-conventionnelle, un médecin peut très bien y avoir recours pour respecter les croyances du patient tant que la méthode apporte bien-être et réconfort au patient, le médecin peut l'utiliser même s'il est convaincu que l'effet n'est que placebo. (*La médecine conventionnelle utilise d'ailleurs fréquemment des placebos*).

Le but du système actuel par la notion « **d'exercice illégal de la médecine** » semble vouloir écarter toute personne qui s'aventurerait à utiliser des traitements nouveaux sans qu'il en ait été prouvé l'innocuité et l'efficacité. **À l'heure actuelle, l'interrogation sur les fondements de nos méthodes de santé a lieu surtout lors de remises en cause induites par des catastrophes, qui peuvent entraîner alors le retrait d'un médicament ou d'un vaccin.**

**Les analyses trans-générationnelles :** En France **Françoise Dolto**, la pédiatre et psychanalyste connue de tous, suggère, dans les années 70, que les enfants héritent des troubles non résolus de leurs parents, ainsi que de leurs dettes inconscientes à l'égard des générations précédentes.

La psychogénéalogie, appelée aussi analyse trans-générationnelle, est une théorie développée dans les années 1970 par le P<sup>r</sup> Anne Ancelin Schützenberger selon laquelle

les événements, traumatismes, secrets, conflits vécus par les ascendants d'un individu conditionneraient ses faiblesses constitutionnelles, ses troubles psychologiques, ses maladies, voire ses comportements étranges ou inexplicables.

Pour élaborer cette théorie, Anne Ancelin Schützenberger s'est fondée sur ses propres observations, et sur des concepts issus de la psychanalyse, de la psychologie, de la psychothérapie et de la systémique. Aujourd'hui, cette approche a donné lieu à de nombreuses pratiques psychothérapeutiques très différentes.

***Jusqu'à maintenant le Docteur FLOCK n'a pas enregistré durant son exercice de décès suite à cette thérapie. Il convient en plus confirmer que cette recherche est importante. Cette affirmation découle de l'expérience de sa pratique et des tests qu'il effectue.***

Il importe de répondre à la souffrance des patients, alors qu'ils ont grand besoin d'humanité, de respect, de considération, de compassion et qu'il convient, dans la mesure des connaissances, des moyens et des disponibilités de les reconforter avec beaucoup d'amour.

**L'art, la grandeur et la reconnaissance du médecin réside dans la réponse à cette demande.**

**-D'une part, Monsieur le Docteur FLOCK est médecin à vie jusqu'à preuve du contraire avec toutes ses compétences et toutes les références que je nous avons citées.**

**De surcroit, il est en retraite.**

**-D'autre part, Monsieur le Docteur FLOCK contribue à pallier au déficit du nombre de médecins, en donnant des soins souvent à titre de prévention, souvent gratuits, hors d'un cadre réglementé qui peuvent s'apparenter à une thérapie non conventionnelle. Celle-ci a été mise en place avec toutes les données scientifiques, brièvement exposées ci-dessus et sur son site qui nous l'espérons, vous a intéressés.**

Dans un contexte de morosité ambiante aussi bien qu'économique, il convient de ne pas aggraver la situation, ni démotiver toutes les tentatives d'innovation de la part des anciens médecins ou autres d'ailleurs, qui essaient comme **Monsieur le Docteur FLOCK**, de transmettre une certaine expérience de vie, même si apparemment elle ne répond pas aux dogmes actuels et bousculent les habitudes.

Les avancées en médecine sont le plus souvent dues à des gens qui ont osé dire non aux influences des grands trusts en place, qui possèdent le pouvoir et les finances pour mieux faire taire ceux qui mettent en péril leur domination. Ceci s'est confirmé tout au cours des âges passés et il est inutile de citer des exemples.

Un projet de loi sur les « Lanceurs d'alertes est d'ailleurs en cours ».

Enfin, le fait de rencontrer, d'échanger, d'écouter, de comprendre, les Confrères et les Conscœurs qui pratiquent différemment et osent s'exprimer, avec d'autres points de vue et d'autres connaissances, permettrait d'éviter des conflits, des condamnations et des frais de justice inutiles.

**Ainsi, la plainte déposée par le Conseil de l'Ordre ne pourra qu'être vouée à l'échec.**

#### **PAR CES MOTIFS**

Vu l'application de la Convention Européenne des Droits de l'Homme ;  
Vu le Code de la Santé Publique ;  
Vu le Code de Déontologie Médicale ;

**Le Docteur Alain FLOCK sollicite de la Chambre Disciplinaire de L'Ordre des Médecins de Poitou-Charentes de :**

Vu, l'absence d'audition préalable, de discussions, avant toute plainte ;

**CONSTATER** que les droits à un procès équitable du Docteur ALAIN FLOCK, par application de la l'article 6 de la CEDH n'ont pas été respectés ;

**ANNULER** la présente procédure ;

**Subsidiairement :**

**DIRE** que le Docteur ALAIN FLOCK a parfaitement respecté les règles de déontologies médicales.

**DIRE** n'y avoir lieu à poursuites déontologiques ;

**RENOYER** le Conseil de l'Ordre à mieux se pourvoir ainsi qu'il avisera.

**CONDAMNER** le Conseil Départemental de l'ordre des médecins de La Charente-Maritime à payer au Docteur FLOCK la somme de 4000 €, en application de l'article L. 761-1 du Code de Justice Administrative ;

Fait à Paris, le 2 septembre 2015

**Philippe ATRIVE**

Pièces communiquées :

- 1 Statuts de l'Association Collège des Compagnons d'Hypocras
- 2 Identification RNE
- 3 Carte de visite du Docteur FLOCK
- 4 note d'analyse octobre 2012 1<sup>er</sup> Ministre